

Date : 25/07/2020



Rédaction :
Fabien CARRETTE-LEGRAND
(Mail : cnab@ffbs.fr)

BULLETIN CNAB 2020B12

(ayant valeur de CONVOCATION pour les arbitres concernés)

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents à partir du site fédéral.

FRENCH SUMMER LEAGUE

Merci aux Désignateurs !

Les désignations pour les 8 et 9 août sont dans le tableau en page 3.

Cf. Règlement du tournoi

6.4 Les matchs se déroulent en 7 manches.

6.11 Les battes en bois ou en composite sont autorisées pour le tournoi.

Les arbitres désignés doivent préalablement prendre connaissance du règlement du tournoi.

Article 9 - Des arbitres

- 9.1 Les arbitres sont désignés par la CNAB.
- 9.2 La CNAB assigne les arbitres désignés aux différentes rencontres du plateau.
- 9.3 La mécanique à 2 arbitres sera utilisée pour les rencontres.
- 9.4 La mécanique à 2 (ou à 3) arbitres sera utilisée pour les rencontres du Final 4.
- 9.5 L'ensemble des indemnités selon le barème fédéral Division 2 (45€/match) , des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des arbitres sera payé directement par les clubs pour chaque plateau.
- 9.6 L'ensemble des indemnités selon le barème fédéral Division 2 (45€/match), des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des arbitres et d'un commissaire technique sera payé directement par la fédération pour le Final4.

Arbitres ⇒ **Pour mémoire : Code AFCAM de déontologie des Arbitres en 10 points**

A. CODE VESTIMENTAIRE

A respecter impérativement

⇒ https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2016/12/Code_vestimentaire_arbitre_baseball_CD_24.04.10.pdf

B. SYSTEME D'ARBITRES

⇒ **Toujours deux arbitres par match**

Le Comité Directeur fédéral a confirmé, le 16 juillet, que **les arbitres doivent porter un masque en toutes circonstances** et que **l'arbitre de marbre doit se positionner derrière le monticule.**

Cela est donc applicable, jusqu'à nouvel ordre, à tous les échelons, à tous niveaux et pour toutes les catégories.

Nos cousins de la belle province ont opté pour le même type de précautions.

Aussi, le Comité provincial des arbitres de Baseball Québec, dont le Président est Jean-François ARSENAULT, nous autorise aimablement, et nous l'en remercions très sincèrement, à utiliser les supports qu'il a élaborés pour la circonstance :

- [Guide de retour au jeu](#)
- [Consignes aux arbitres : questions et réponses 1^o partie](#)
- [Consignes aux arbitres : questions et réponses 2^o partie](#)



C'est donc ce système qu'il convient de considérer comme référence en cette période.

Bien évidemment, concernant les aspects réglementaires, ce sont les nôtres qui restent applicables.

C. RAPPELS

L'Assemblée Générale de la Fédération du 20 juin 2020 a adopté un nouveau Règlement disciplinaire et le barème disciplinaire qui lui est annexé.

Tous les arbitres se doivent d'en prendre connaissance et d'avoir en permanence, en leur possession, quelques exemplaires de rapport de match et de rapport d'expulsion.

Principes généraux en matière d'expulsion ⇒ cf. fiche technique (du 02/03/2020)

D. PRISE EN CHARGE DE L'ARBITRAGE

Accord est donné, si nécessaire, pour facturation par les arbitres, aux équipes, du dîner du samedi soir et de la nuitée du samedi au dimanche (*facture d'hôtel à présenter aux équipes*).

La Fédération a adhéré à l'offre Welcomsport du Groupe Louvres Hôtels. Cette offre concerne les hôtels Campanile, Kyriad ou Kyriad Prestige et notre numéro d'adhérent est SPT 28295004 (à utiliser impérativement le cas échéant).

Vous pouvez bénéficier, en tant qu'arbitre (convocation à produire), de l'offre Ibis sport : https://ibis.accor.com/promotions-offers/special-offers/mo_000306-offre-ibis-sport.fr.shtml

Montant des indemnités : 45,00 €/match (panier-repas inclus)

Paiement par les clubs : 1/3, soit 33,33 %, du coût de chaque arbitre du plateau par chacune des trois équipes (= 3 factures par arbitre), quel que soit le nombre total d'arbitres sur le weekend et le nombre de matchs arbitrés par chacun (répartition équitable de la charge entre les équipes participantes).

Facture à utiliser (*nouveaux formulaires par rapport à 2019*) :

- Facture frais d'arbitrage Baseball-Softball en cas de paiement par les clubs (.pdf)
- Facture frais d'arbitrage Baseball-Softball en cas de paiement par les clubs (.xls)
(pas de mot de passe quant aux cellules verrouillées)

Et à compléter en prenant bien soin de préciser :

TOTAL		X €
QUOTE-PART CLUB :	33,33%	X/3 €

La facture est une pièce comptable et elle sera utilisée en tant que telle, c'est-à-dire que les informations présentes feront foi (aucune autre pièce justificative ne sera nécessaire). La signature du document, par le responsable du club, a valeur d'attestation du constat de l'effectivité et des coûts des dépenses exposées.

Les clubs doivent veiller à se munir d'autant de chèques qu'il y a d'arbitres pour le plateau.

Un arbitre, n'officiant que le samedi et qui ne croiserait donc pas l'une des équipes, doit pouvoir faire transiter sa facture pour celle-ci par l'intermédiaire du manager de l'équipe du club recevant le plateau. Le règlement devra alors être envoyé à l'arbitre dans la semaine qui suit (tout manquement serait sanctionné tel que prévu dans les textes fédéraux).

FRENCH SUMMER LEAGUE 2020 : DESIGNATION DES ARBITRES

Date	Horaire	Phase	Poule	Réf.	Equipe 1 (recevante)	Equipe 2 (visiteuse)	Désignateur	Arbitre 1	Arbitre 2	Remarques
08/08/2020	15H00	Plateaux	A	FSL01	PUC	SENART	PONGE Sylvain	TOMBEUR Julien	ANASTASIO Anthony	A PARIS (Stade Pershing)
09/08/2020	11H00	Plateaux	A	FSL05	SENART	Hauts-de-France	PONGE Sylvain	ANASTASIO Anthony	TOMBEUR Julien	
09/08/2020	15H00	Plateaux	A	FSL09	Hauts-de-France	PUC	PONGE Sylvain	TOMBEUR Julien	ANASTASIO Anthony	
08/08/2020	15H00	Plateaux	B	FSL02	BREAL SS MONTFORT	LA GUERCHE DE BRETAGNE	COLIN François	BENASSEUR Franck	PERRIGUEY Laurent	A BREAL SOUS MONTFORT
09/08/2020	11H00	Plateaux	B	FSL06	LA GUERCHE DE BRETAGNE	LA ROCHELLE	COLIN François	PERRIGUEY Laurent	BENASSEUR Franck	
09/08/2020	15H00	Plateaux	B	FSL10	LA ROCHELLE	BREAL SS MONTFORT	COLIN François	BENASSEUR Franck	PERRIGUEY Laurent	
08/08/2020	15H00	Plateaux	C	FSL03	TOULOUSE	ST AUBIN DU MEDOC	GIRAUD Stéphane	CAYRAC Christian	POURCEL Laurent	A TOULOUSE
09/08/2020	11H00	Plateaux	C	FSL07	ST AUBIN DU MEDOC	EYSINES	GIRAUD Stéphane	POURCEL Laurent	CAYRAC Christian	Co-voiturage
09/08/2020	15H00	Plateaux	C	FSL11	EYSINES	TOULOUSE	GIRAUD Stéphane	CAYRAC Christian	POURCEL Laurent	
08/08/2020	15H00	Plateaux	D	FSL04	NICE	MEYZIEU	MEILLIER Ludovic	MEILLIER Ludovic	THIROUX Isabelle	A NICE
09/08/2020	11H00	Plateaux	D	FSL08	MEYZIEU	NICE	MEILLIER Ludovic	THIROUX Isabelle	MEILLIER Ludovic	
09/08/2020	15H00	Plateaux	D	FSL12	NICE	MEYZIEU	MEILLIER Ludovic	MEILLIER Ludovic	THIROUX Isabelle	

Bon weekend !

Bonne reprise et/ou bonnes vacances le cas échéant !